

Département des Landes
Arrondissement de Dax

Commune de POYANNE

Nombre de Conseillers
15
Conseillers en fonction
13
Conseillers présents
11

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 1^{er} août 2024

**Sous la présidence de Madame Fabienne LABY-FAUTHOUX,
Maire**

Membres présents : Fabienne LABY-FAUTHOUX - Alain LABAT - Elisabeth COUDROY - Philippe DUCOURNEAU - Maylis AUMAILLEY - Thierry LABORDE - Thierry LOUPIEN - Catherine ROSSIGNOL - Olivier

SCHAFFHAUSER - Séverine SOUPOT -

Absents excusés : Nicolas JACOB - Rémy NAPIAS

Secrétaire de séance : Philippe DUCOURNEAU

Date de la convocation : 22 juillet 2024

Ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier compte rendu en date du 27 juin 2024
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) DCM2024-08-27 : Prise en charge travaux électriques (modification compteur)
- 4) DCM2024-08-28 : Subvention 2024 au Comice agricole
- 5) Fêtes et cérémonies
 - a. Marché des producteurs
 - b. Fêtes patronales
- 6) Divers

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Mme la Maire demande aux élus s'ils ont bien pris connaissance du PV de la dernière séance et s'il appelle à des modifications. Aucune remarque n'étant émise, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, approuve le procès-verbal de la séance qui s'est tenue le 27 juin 2024.

2) DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. Philippe DUCOURNEAU se porte candidat et est nommé secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

3) DCM2024-08-27 : PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES FRAIS DE COMPTEUR ROUTE DU MOULIN D'ARTHOUX

Mme la Maire rappelle à l'assemblée que lors de l'achat de la maison située 46 – 48 Route du Moulin d'Arthoux, il a été notifié sur l'acte, l'abandon d'une servitude de passage (sur laquelle se trouve les compteurs de la propriété de Mme Levasseur) du propriétaire au profit de la commune. En contrepartie, la commune s'engage à prendre en charge les frais de déplacement des compteurs.

Le montant du devis s'élève à : 1 388,20€

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents accepte de prendre en charge les frais et charge Mme la Maire de toutes les formalités administratives nécessaires.

Délibération reçue en Préfecture, le 28 août 2024

4) DCM2024-08-28 : SUBVENTION 2024 AU COMICE AGRICOLE TERRES DE CHALOSSE

Madame le Maire donne lecture du courrier envoyé par le bureau du Comice Agricole Terres de Chalosse dans lequel il est demandé une subvention de fonctionnement pour l'année 2024. Mme la Maire rappelle l'importance du comice dans les traditions locales.

Il s'agit de verser 0,64€/habitant, soit 0,64€ x 714.

Le montant de la subvention s'élève à **456,96€**

Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte de verser la subvention d'un montant de 456,96€ et charge Mme la Maire de toutes les formalités administratives nécessaires.

Délibération reçue en Préfecture le 28 août 2024

5) FETES ET CEREMONIES

A) Marché des Producteurs de Pays

M. Philippe Ducourneau informe l'assemblée qu'une réunion est organisée le mardi 6 août avec le foyer des jeunes afin de finaliser le déroulement de la manifestation.

Un mail sera envoyé demain afin d'avoir la liste des producteurs et leurs besoins en électricité.

Le parking sera nettoyé.

Une demande sera faite au SYDEC pour avoir l'éclairage public toute la nuit du MPP mais aussi pour le week-end des fêtes patronales.

Consignes verres : Il faudrait 4 personnes.

Il faudra prévoir de faire des courses pour le casse-croûte du mardi matin.

B) Fêtes patronales

Le jeudi 8 août, la gendarmerie viendra en mairie pour la réunion sécurité des fêtes à laquelle sont conviés les co-présidents du comité des fêtes, la présidente du foyer des jeunes et Mme Claire LEMOINE, gérante du bar et de la licence 4.

Le kit point repos a déjà été réservé et sera déposé en mairie par le CDG40, le 21 août.

La commune de Montfort prête des barrières pour fermer les espaces verts près de la mairie et l'aire de jeux qui sera ouverte au public jusqu'à 23h.

Concernant la demande du comité des fêtes pour l'accessibilité des arènes pour les personnes à mobilité réduite, une rampe sera installée.

Comme chaque année, la municipalité offrira l'apéritif le dimanche midi. Rendez-vous est donné le dimanche matin à 9h pour l'installation des tables et des chaises.

Seront présents : F. Laby-Fauthoux – E. Coudroy – A Labat – P. Ducourneau – O. Schaffhauser, - T. Laborde – T. Loupien – M. Aumailley – M. Guarido.

6) DIVERS

a) Caméra point-tri

M. P. Ducourneau recevra la société Khéops, lundi 5 août à 10h, à la mairie afin de voir ensemble s'il est possible d'installer une caméra au point-tri situé Route de la Toudeille, au regard des incivilités constatées.

b) Prêt de tables et chaises : RAPPEL

Lors de la séance du conseil du 24 mai 2022, l'assemblée avait décidé que le matériel communal (tables et chaises, claustra...) serait prêté à titre gratuit aux communes et associations extérieures lors de diverses manifestations organisées par ces dernières sur leur territoire. Le matériel prêté aux poyannais doit strictement rester sur la commune.

c) Dégâts des eaux au local commercial O Jansemin

L'expertise contradictoire a été faite le 22 juillet dernier. Les dégâts sont pris en charge par les assurances.

Concernant les travaux de peinture, il est précisé sur le devis que l'artisan va démonter et remonter les luminaires. La commune a demandé que l'artisan fournisse son habilitation électrique.

d) Parcelle D262

Cette parcelle est située le long des logements de XL habitat, Place Gratien de Lerm. Après vérification auprès des services XL Habitat, cette parcelle est toujours propriété de la commune car elle n'a pas été intégrée dans le bail emphytéotique.

Un administré de Poyanne a demandé à la commune s'il était possible d'avoir un peu de terrain pour faire un jardin.

Madame la Maire propose de mettre à disposition un bout de cette parcelle.

Après discussion et à l'unanimité des présents, le conseil municipal accepte cette proposition. Une convention sera rédigée.

e) Compte rendu de la commission bâtiments développement durable du 30 juillet.

M. Philippe Ducourneau fait le point des travaux :

- Visite du hall des sports :

Des devis pour les peintures (Sas d'entrée, WC, vestiaires) et la réfection de la plomberie des toilettes seront demandés.

- Sanitaire de la médiathèque pouvant servir lors de l'utilisation de la salle des associations

Tous les travaux de plomberie sont à ce jour terminés.

L'électricité (Rampe, éclairage) sera faite la semaine suivante.

Une serrure a été commandée.

- Foyer rural

Les travaux d'électricité seront faits prochainement.

- Arènes

Il faut prévoir le nettoyage des gradins avant les fêtes patronales.

- Préau

Les travaux de l'entreprise Dangoumau sont terminés. Les branchements électriques seront faits rapidement avant les fêtes.

- Toilettes publiques

Le devis de peinture a été renvoyé à l'entreprise. La commune attend l'intervention de l'artisan

f) Agenda

- Vendredi 2 août à 19h : Désherbage dans la commune
- Vendredi 9 août à 8h : Nettoyage des arènes et des alentours

g) Réunion avec SEM Hubics

Une réunion s'est tenue à la mairie le 27 juin dernier en présence de Mme la Maire, les adjoints, Mme Marie Claire Lamarque, M. Didier Gaujeacq, des agents du Conseil Départemental (Service Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités, responsable du pôle attractivité) ainsi que le responsable de SEM Hubics.

Hubics a présenté ses compétences en matière de digitalisation/numérisation. A la fin de cette réunion, ces personnes ont visité le château.

Un document de numérisation du château a été envoyé par mail hier.

Il sera transféré aux élus.

Le secrétaire
Philippe DUCOURNEAU

Mme la Maire
Fabienne LABY-FAUTHOUX